

Les problèmes provoqués par le travail



Corrigé

I. Cochez les caractéristiques prises en considération par les chercheurs de l'Inserm au moment de faire leur étude.

	L'étude a commencé avec des données depuis 1985	
L'enquête était composée de 30 questions		On a travaillé avec 20625 salariés
On a enquêté des personnes avec des horaires réguliers		Les personnes enquêtées avaient ur âge de 39 à 54 ans
Le revenu mensuel des enquêtés était pris en compte		Le degré de difficulte du travail n'était pas pris en considération
Des travailleurs du SNCF	✓	Toutes les questions étaient objectives
	Le temps de déplacement de la maison au travail est un critère pris en compte	

II. Associez les causes avec les conséquences.

- A) des conditions physiques non appropriées (posture pénible) et un entourage de travail agressif (des bruits, de la pression) peuvent causer
- B) l'existence de maladies comme l'obésité, des troubles du sommeil ou des dépressions
- C) les mauvaises conditions de travail

- 1) sont liées au risque d'accidents cardiovasculaires avant l'âge de retraite, tantôt chez les hommes, tantôt chez les femmes.
- 2) une augmentation du risque de souffrir différentes maladies : de l'obésité, des troubles du sommeil ou des dépressions.
- 3) peuvent avoir des répercussions même après la retraite.
- 4) favoriseraient l'apparition précoce des maladies cardiovasculaires.
- 5) seraient à la base d'autres maladies comme l'hypertension et le diabète.

A	В	С
2	4	1 - 3 - 5

III. Indiquez si les informations suivantes sont vraies (V), ou fausses (F).

1. V La population choisie pour cette étude est représentative de la population en général.

- 2. F Pierre Meneton travaille pour l'entreprise Électricité de France.
- 3. V Les conditions de travail sont le reflet d'une grave problématique de santé publique.
- 4. V La problématique de santé publique est souvent sous-estimée.
- 5. **F** Il n'y a pas de lien entre les décès prématurés et la problématique de santé publique.
- \mathbf{F} Les accidents cardiovasculaires sont très rares dans les décès prématurés.
- 7. **F** La détérioration des conditions de travail des entreprises publiques n'est pas un critère préoccupant selon l'Inserm.
- 8. V Actuellement, on cherche la mise en pratique des techniques de management cherchant la productivité.
- 9. V La dégradation des conditions de travail est en rapport direct avec l'augmentation dans la quantité de maladies qui limitent la productivité des individus.
- 10. V Les conditions de travail adverses ont des répercussions négatives dans les budgets des entreprises et des services.